

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Calendrier de déroulement de la session 2022

DU LUNDI 22 NOVEMBRE AU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021	<p>Les candidats individuels doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance de la note d'information avant de débiter l'inscription à l'examen - se préinscrire sur le site Internet de l'académie de Clermont-Ferrand, rubrique examens et concours - imprimer la confirmation d'inscription disponible dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES » - l'adresser au rectorat, accompagnée des pièces justificatives <p style="text-align: center;"><u>Il est obligatoire de conserver une copie des documents envoyés</u></p>
LUNDI 10 JANVIER 2022	<p>Dernier délai pour retourner la confirmation d'inscription signée, accompagnée des pièces justificatives</p> <p>⚠ Passée cette date, l'inscription des candidats n'ayant pas retourné l'ensemble des documents sera annulée pour la session 2022</p>
JEUDI 31 MARS 2022	<p>Date limite d'envoi des annexes attestant de la période de formation en entreprise (stage) ou de l'expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Passée cette date, les candidats n'ayant pas envoyé les documents ne seront pas autorisés à passer les épreuves de l'examen ⚠ Les stages et expériences professionnelles devront donc être terminés avant cette date
JEUDI 7 AVRIL 2022	<p>Commission de vérification de la conformité des durées de stages et expérience professionnelle (épreuves EP1 et EP2)</p> <p>En cas de dossier non conforme, les candidats en seront informés par courrier postal</p>
MI-AVRIL 2022	<p>La convocation des candidats est mise à disposition dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p> <p>Pour les candidats inscrits à l'épreuve d'EPS, une convocation est transmise séparément.</p> <p>⚠ Pensez à signaler les changements d'adresse.</p>
MI-MAI - MI-JUIN 2022	<p>Déroulement des épreuves générales et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Les 2 fiches de l'EP1 sont à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire. ⚠ Le projet d'accueil réel de l'EP3 pour les assistantes maternelles est à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire.
DÉBUT JUILLET 2022	<p>Publication des résultats</p>
MI-JUILLET 2022	<p>Après la publication des résultats, mise à disposition du relevé de notes dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p>